



# Saint Julien Labrousse

N°24 - Janvier 2016

## Bulletin Municipal



Crédit photos Claude FOUGEIROL et CCPC

### LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je me joins à l'équipe municipale pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette année 2016 qui débute.

Vous trouverez dans ce bulletin, un récapitulatif rapide des actions qui ont été menés en 2015 et celles qui devraient voir le jour en 2016.

Cette année pour des raisons techniques, n'aura pas lieu la traditionnelle cérémonie des vœux, suivi des galettes, étant donné que la salle des fêtes est en travaux depuis début décembre.

Je profite aussi au passage, pour vous tenir informé que la municipalité change de nouveau de secrétaire. Ce sera Léna JARJAT qui occupera ce poste à partir du 18 Janvier 2016. Elle a déjà travaillé en Mairie, ce qui permettra à la commune d'être bien plus efficace dans son travail. Sera-t-elle celle qui restera pour un bon moment ? Seul l'avenir nous le dira.

Je vous dis à très bientôt.

Bonne lecture.

Bien à vous.

Magali FOURET

### SOMMAIRE

#### Edito

Le mot du maire P.1

#### Actualités de la commune

Conseil Municipal P.2  
Retour sur festivités P.3  
Travaux et divers P.4-5

#### Dossiers

Carte d'identité P.6  
Aide à la rénovation P.7

#### Humour

Au fil des citations P.8-9

#### Histoire

Le nom des saints (suite) P.10-11

#### Jeux et détente

P.12

# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## Conseil Municipal

Numéro 24

Page 2

### Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 Décembre 2015

Le compte-rendu détaillé est affiché à la Mairie et disponible sur notre site internet... voici un petit résumé

#### Nouveau SDCI

Mme le Maire donne lecture au conseil du courrier de M. le Préfet faisant état de ses propositions concernant le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Mme le Maire souligne que 3 communes (La Rochette, Borée et St Martial) ont demandé leur retrait de Val'Eyrieux pour rejoindre la nouvelle intercommunalité qui va se créer sur la Montagne Ardéchoise.

Considérant le travail accompli et le temps passé depuis plus de deux ans pour mettre en œuvre la Communauté de communes Val'Eyrieux, considérant que le conseil trouve, tout de même, dommageable de restructurer le périmètre de Val'Eyrieux. Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable quant à la proposition soumise à son vote.

#### Décision modificative budgétaire

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il faut faire une décision modificative. En effet, les réseaux d'eau et assainissement figurant aux comptes 21531 et 21532 depuis 1960 et antérieurs à 1996 peuvent être considérés comme obsolètes et être sortis de l'actif. Le conseil après en avoir délibéré, décide : d'autoriser la comptable à effectuer ces opérations de réforme à savoir : Débit 21531 et/ou 21532 par un crédit au compte 193.

#### Cabanes

Mme FOURET a été averti que le maire de Lalouvesc a essayé d'entamer une procédure en recouvrement, par voie d'huissier, de ces dettes auprès de M. BROTTES. Après avoir pris contact avec le Maire de Lalouvesc, Mme FOURET, lui a signifié et précisé les conséquences qui pourraient être dramatiques pour les 2 communes. En effet, si la procédure engagée va jusqu'au bout, il y a de très fortes probabilités que la SCI Reiller et SARL Labrousse soient mises en liquidation judiciaire! Ayant pour conséquences que la commune ne pourra jamais toucher les arriérés de loyers qui s'élèvent à ce jour à près de 35 000 euros! La commune de St Julien Labrousse ayant trouvé une solution pour récupérer cette somme sur 24 mois. Sauf qu'il subsiste un blocage du bail en cours sur laquelle une hypothèque est mise par la société générale (banque de M. BROTTES) qui refuse pour l'instant de procéder à la résiliation de ce bail.

#### Fourrière animale

Il est rappelé que la commune se doit d'avoir une fourrière animale ou qu'elle doit se contraindre à passer une convention avec un organisme habilité. En effet, trop de cas de chiens ou chats errants sur la commune est à déplorer. Des mesures seront prises à cet effet pour réduire les nuisances. Le conseil charge le Maire de passer une convention avec un organisme habilité.

#### Agenda programmé accessibilité

Après un rappel à l'ordre de la part de la Préfecture suite à une plainte d'un administré du fait que la commune ne s'est pas prononcé sur l'agenda programmé sur l'accessibilité des bâtiments et voirie publics.

Mme le Maire, fait état des possibilités et inventaire de cette obligation. Il en ressort qu'une dérogation sera demandée pour le cimetière, l'église (possibilité de rampe amovible), les WC publics, l'ancienne école, la voirie en général compte tenu du fait de la géographie de St Julien Labrousse, commune en zone de montagne.

Pour la salle des fêtes, les travaux sont en cours et seront terminés en 2016. Pour la mairie, compte tenu des budgets, il ne sera envisageable de démarrer les travaux qu'en 2018.

#### Remboursement Cautions

Madame le Maire explique au conseil municipal que les cautions de locataires partis doivent être rendues.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de fixer les conditions de restitution qui sont les suivantes :

- le logement doit être rendu en état de relocation future.
- le logement ne doit pas présenter de détériorations autres que liées à l'usure naturelle.
- le locataire doit être à jour de ces loyers et charges.
- le locataire doit fournir un relevé d'identité bancaire, à jour, pour la restitution de la caution.

# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## Retour sur les festivités de fin 2015

Numéro 24

Page 3

### Marché de Noël et bourse aux jouets

La municipalité a organisé un marché de Noël et une bourse aux jouets qui ont permis d'animer la journée du 22 novembre. De très beaux stands ont permis de mettre en avant cette manifestation qui a rencontré cette année encore un succès qui réconforte dans le choix de poursuivre pour les années à venir.

### Repas des anciens

Pour la dernière année, les membres du CCAS ont pris plaisir à accueillir les personnes âgées de plus de 65 ans et inscrits sur les listes électorales, autour d'un bon repas préparé par Iulia de l'auberge l'Ecole. Le CCAS étant dissout depuis le 1<sup>er</sup> Janvier conformément à la loi NOTRe, se sera dorénavant les élus qui reprendront le flambeau.

Pour les personnes âgées, de plus de 75 ans, qui n'ont pas pu assister au repas, un colis leur a été offert et livré.



### Arbre de Noël

La municipalité a fait venir le Père Noël pour les enfants de 0 à 9 ans. Hélas, ce jour là, il y avait concurrence avec celui qui descendait du toit de l'église au Cheylard. Les enfants ont été ravis de leur cadeau tant attendu.

Cependant, les organisateurs ont été très déçu par l'attitude de certains parents qui ont privilégié la porte de sortie plutôt que de rendre ce moment plus chaleureux et convivial en restant un peu plus. Ce manque de reconnaissance est décevant surtout pour les personnes qui se sont investit. En effet, les organisateurs se préparaient depuis le mois d'Octobre ! Il faut savoir que pour cette année, cette manifestation a duré 45 mn !

Suite à cette grande déception, les élus envisagent de supprimer ce temps si convivial.

Après tout, Saint Julien Labrousse fait parti des rares communes aux alentours à faire ce don aux enfants. C'est une exception, un avantage que nous souhaitons, en tant qu'élus faire perdurer.

Les conseillers prendront donc acte lors d'un prochain conseil municipal sur la reconduction ou non de cette manifestation qui leur était si chère jusqu'alors.

### Les illuminations

Nous tenons à remercier les bénévoles (membres du conseil municipal et administrés) pour leur aide lors de la mise en place et du retrait des guirlandes.

Nous remercions également l'entreprise Sérillon Frères pour le prêt de leur télescopique.



### Cimetière

Certains l'ont vu, il a subi une profonde transformation. L'intérieur a été aménagé avec des caveaux afin de tenir au propre ce lieu de recueillement. Ceci permet aussi de faciliter la gestion, aussi bien pour la commune que pour les pompes funèbres sur les sépultures, réduction de corps et autres manipulations qui peuvent être faites lors d'inhumations.

L'extérieur a été revu afin d'offrir des emplacements de parking, dont un pour les personnes à mobilité réduite. Trop souvent, nous avons vu des véhicules stationnés de pars et d'autres sans respect de la circulation autour du cimetière. Et ceci est également plus agréable pour les familles venant se recueillir.

A ce jour, seul le revêtement de la chaussée reste à faire mais il faut attendre que les beaux jours reviennent.



### Salle des fêtes

Afin de mettre aux normes l'accessibilité du bâtiment salle des fêtes, la commune doit entamer de gros travaux. Effectivement, il s'agit de mettre en accessibilité l'édifice dans sa globalité, incluant la salle des fêtes, la bibliothèque et la salle polyvalente du moulinage, utilisée pour le moment par le club des bruyères. Les travaux ont commencé début décembre et doivent se terminer au plus tard le 30 avril 2016 afin de pouvoir assurer la marche du 1<sup>er</sup> Mai par l'association N'œuf de cœur. Nous reviendrons sur le coût de l'opération dans le prochain numéro car pour l'heure, tous les marchés ne sont pas encore attribués, compte tenu du coût onéreux et des exigences imposées de part et d'autres.



# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## Travaux et divers

Numéro 24

Page 5

### Tracteur + Benne

Vous avez du le voir à l'œuvre. En tout cas certain ont félicité les élus pour leur choix. La commune s'est munie d'un nouveau tracteur, presque neuf, de 1998 et c'est un SAME, a cela est venu s'ajouter une benne. Le coût total de l'opération est de : 25 000 € (tracteur) + 1 500 € (chargeur+benne). NB : le chargeur n'est pas en photo.



### Secrétariat

Depuis le 18 Janvier 2016, c'est Léna JARJAT qui occupe ce poste. Elle a déjà travaillé dans une collectivité, ce qui permettra d'être maintenant plus efficace et de rattraper tout le temps qui a été perdu pour partie depuis le départ de Mme Vincent. Dynamique et souriante, elle saura vous accueillir dans de bonnes conditions et vous orientera dans vos démarches.

**Les horaires de mairie seront modifiés.**

**La mairie sera désormais ouverte le Lundi, Mardi et Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.**

### Associations

Pour l'année 2016, la communauté de communes Val'Eyrieux va poursuivre son soutien aux associations locales selon le règlement d'attribution commun aux associations touristiques et culturelles. Les dossiers seront à retourner au siège de la Communauté de communes par voie postale ou mail avant le 29 février 2016. Nous vous remercions cependant de privilégier l'envoi papier.

Fin mars, toutes les associations éligibles seront auditionnées par un groupe d'élus de la Communauté de communes afin de prendre connaissance de manière plus précise des projets accompagnés.

### Le Code Bar

Pour ce premier trimestre de l'année, le Code Bar organisera deux événements.

- En février : Soirée Moules / Frites.
- En Mars : Soirée Karaoké.

Les dates exactes sont à confirmer auprès de Jean-Pierre et Nadine.

### Les carnets rose et blanc

**Naissances :** NARBOT Aymeric (14/07/2015), FLOURY Gwen (05/09/2015)

**Décès :** PONTON Lucien, DEYRES Maurice Denis, TROUILLER Rémy, DEXPERT Jean Louis, BRETON Gérard, APPARICIO Paul, COURTIAL Jules Marc, CHARRAS Léonie.

# DOSSIER

## Carte Nationale d'Identité

Numéro 24

Page 6



Les pièces à fournir sont :

### Pour les majeurs :

**Si première demande ou renouvellement des anciennes CNI (ancien format), ou demande suite à un vol ou une perte :**

- › Copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois,
- › Si naissance à l'étranger ou un des parents né à l'étranger, il faut la preuve de la nationalité française.

### Pour toute demande :

- › 2 photos d'identité récentes (format 35x45mm), soit en noir et blanc ou en couleur.
- › Un justificatif de domicile ou de résidence (quittance de loyer, facture etc...) datant de moins de 3 mois.  
Si vous habitez chez quelqu'un, la personne qui vous héberge doit fournir :
  - Un justificatif d'identité à son nom,
  - Une attestation d'hébergement,
  - Un justificatif de domicile à son nom.
- › Une copie de la CNI à renouveler.

Si vous en êtes dépourvu : deux possibilités

**Vous l'avez perdu** : il faut remplir un formulaire de déclaration de perte, à prendre en Mairie,

**On vous l'a volé** : vous devez présenter la déclaration de vol enregistrée auprès de la Gendarmerie.

*Dans ces deux cas, l'achat de timbres fiscaux, d'une valeur de 25 euros, auprès de la trésorerie est obligatoire.*

### Pour les mineurs :

- › Pièces à fournir : Les pièces à fournir sont identiques aux pièces demandées aux personnes majeurs.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, lors d'un renouvellement de carte nationale d'identité, la précédente carte doit être présentée au guichet de la Mairie.

Dans le cas contraire, le demandeur doit fournir un timbre fiscal de 25 €.

**La Carte Nationale d'Identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014**

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Pour les cartes délivrées entre janvier 2004 et décembre 2013, la date d'expiration ne correspond pas à la date qui est inscrite sur la carte.

**ATTENTION** : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

La carte est à retirée en Mairie, environ 3 semaines après avoir déposé la demande complète.

Monts d'Ardèche

Campagne 2015-2016

# Aide à la rénovation des châtaigneraies

Prise en charge de **50%** des travaux d'élagage des vergers productifs et de débroussaillage des vergers à rénover

Pour les propriétaires, les agriculteurs, les communes, les associations. Travaux sur les châtaigniers de variétés traditionnelles situés sur les communes du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Informations et formulaires  
04 75 36 38 60  
cdemene@pnrma.fr

Logos: Rhône-Alpes, ardèche, AB, CHÂTAIGNE D'ARDECHE, CRPF Rhône-Alpes, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Pour l'année 2016, le parc réaffirme sa reconquête de la châtaigneraie ardéchoise.

Pour ce faire, elle reconduit le coup de pouce pour les travaux d'élagage pour les propriétaires, agriculteurs...

Informations et formulaires :

04 75 36 38 60

cdemene@pnrma.fr

# HUMOUR

## Au fil des citations

Numéro 24

Page 8

En effectuant des recherches pour agrémenter des textes par quelques citations humoristiques ou plus ou moins humanistes ou philosophiques, il en est resté quelques unes que je ne peux m'empêcher de reproduire. Chacun en pensera ce qu'il veut et en déduira peut-être une philosophie différente de la mienne.

### Autour de la vie et des gens

Si on bâtissait la maison du bonheur, la plus grande pièce en serait la salle d'attente. *Jules Renard*

C'est dans la connaissance des conditions authentiques de notre vie qu'il nous faut puiser la force de vivre et des raisons d'agir. *Simone de Beauvoir*

Il y a quatre âges dans la vie de l'homme : Celui où il croit au père Noël, Celui où il ne croit plus au père Noël, Celui où il est le père Noël, Celui où il ressemble au père Noël. *Anonyme*

Le cheval apprend à se domestiquer dans un manège  
L'homme, c'est dans son ménage, qu'il apprend. *Jacques Sternberg*

Le mari idéal  
C'est celui qui rentre tôt, fait les courses, la vaisselle et s'occupe des enfants.  
On en conclut que le mari idéal, c'est la femme. *Bruno Gaccio*

L'homme ne peut jamais savoir ce qu'il faut vouloir car il n'a qu'une vie et il ne peut la comparer à des vies antérieures, ni la rectifier dans des vies ultérieures. *Milan Kundera*

Les trois grandes époques de l'humanité sont :  
L'âge de la pierre, L'âge de bronze et l'âge de la retraite. *Jean Charles*

### Autour des voyages

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage. *Joachim du Bellay*

On ne voyage pas pour voyager mais pour avoir voyagé. *Alphonse Karr*

### Proverbes roumains

Si tu donnes, oublies. Si tu prends, souviens t'en.

Il faudrait naître vieux, débiter par la sagesse, puis décider de son destin.

L'homme est un produit divin mais périssable.

L'imbécillité :  
C'est la propriété de certains cerveaux à ne pas se laisser contaminer par des idées

### Autour de la physique et de la communication

Qui serait assez téméraire pour affirmer que nous connaissons et percevons  
Toutes les forces, toutes les ondes et tous les moyens de communications. *Hubert Reeves*

### Autour du sport

Le tennis et le ping-pong, c'est pareil.  
Sauf qu'au tennis, les joueurs sont debout sur la table. *Coluche*

Le lancement du poids  
C'est la pétanque des costauds *Philippe Geluck*

Il fallait être Anglais pour inventer le rugby.  
Qui d'autre aurait pu penser à un ballon ovale ? *Pierre Mac Orlan*



# HUMOUR

## Au fil des citations

Numéro 24

Page 9

### Autour de Dieu

Pour mériter le nom biblique de patriarche

Il ne suffit pas d'avoir le poil blanc et de souffrir de la vessie. *Georges Bernanos*

Dieu pêche les âmes à la ligne, Satan les pêche au filet. *Alexandre Dumas*

La preuve que Dieu est ami des joueurs de boules

C'est que les feuilles des platanes sont proportionnées à la force du soleil. *Marcel Pagnol*

Quand on voit la vie telle que Dieu la faite,

il n'y a qu'à le remercier d'avoir fait la mort. *Alexandre Dumas*

### Autour de la Culture

La culture... ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers.

La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. *André Malraux*

La culture, c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale. *Françoise Sagan*

### Citations diverses autour de l'amour, la famille et la philosophie humaine

L'Amour, ce n'est pas se regarder l'un et l'autre

C'est regarder ensemble dans la même direction. *Saint Exupéry*

La première partie de la vie se passe à désirer la seconde.

La seconde à regretter la première. *Alphonse Karr*

La famille des autres, c'est presque toujours amusant. Le problème, c'est la nôtre. *Judith Messier*

Dès lors qu'on a une vie intérieure, on mène déjà une double vie. *Pierre Assouline*

Toutes les forêts du monde n'auraient pu fournir

Le papier nécessaire à l'Encyclopédie de l'ignorance. *Ernest Ouellet*

La différence entre le génie et la bêtise,

c'est que le génie a des limites. *Robert Samuel Byrne*

De tous les pays du monde, la France est peut-être celui où il est le plus simple d'avoir une vie compliquée et le plus compliqué d'avoir une vie simple. *Pierre Daninos*

Et pour le meilleur :

Ta montre est Suisse,

Ta chemise est Indienne,

Ta radio est Coréenne,

Tes vacances sont Tunisiennes,

Tes chiffres sont Arabes,

Ton écriture est Latine

Et tu reproches à ton voisin d'être étranger. *Julos Beaucarne*

# HISTOIRE

## Le nom des Saints dans les communes ardéchoises (suite)

Numéro 24

Page 10

### Saint-Désirat :

**Saint Didier** : Plusieurs évêques et évêchés dont Cahors (654), Langres (407), Autun (579), Auxerre (621) et Vienne (607). Évêque de Vienne à partir de 595, au temps où Brunehaut gouvernait l'Austrasie pour le compte de son petit-fils, roi nominal de 15 ans. Didier, soutenu par le pape saint Grégoire le Grand, s'élevait contre les mœurs et les scandales de la cour. Pour le faire taire, la reine convoqua un concile à Châlon-en-Bourgogne et y fit comparaître une certaine Justa qui se plaignit d'avoir été violée par saint Didier, originaire d'Autun, en présence d'un témoin, domestique de la cour royale. Les évêques de la province de Lyon déposèrent leur collègue, mais trois ans plus tard, la reine troublée par la mort des deux accusateurs, fit revenir Didier qui n'en continua pas moins à admonester la vieille criminelle qui n'arrêtait ni ses débauches ni ses tueries. Pour en finir, elle envoya des soldats qui allèrent tirer saint Didier de sa cathédrale et le tuèrent à coups de pierres. Six ans plus tard, Clotaire II fit attacher Brunehaut par un bras et une jambe derrière un cheval lancé au galop et c'est ainsi qu'à quatre-vingt ans périt la meurtrière de saint Didier. (Saint-Didier-sous-Aubenas).

**Sainte-Eulalie** : Vierge et martyre soit à Merida (Espagne) en 304 soit à Barcelone en 304 aussi (Saint Eulalie).

**Saint Etienne** : Qui vient du grec « Stephanos » (couronné), les dérivés sont Estienne, Stéphane, Steven, Esteven, fêté le 26 décembre. Juif helléniste converti au christianisme, choisi parmi six autres hommes pour devenir les diacres chargés d'assister les apôtres. Lapidé en l'année 34 à Jérusalem (Saint-Étienne-de-Boulogne, Saint-Étienne-de-Fontbellon, Saint-Étienne-de-Lugdarès, Saint-Étienne-de-Serre, Saint-Étienne-de-Valoux).

**Saint Félicien** : Les moines de Saint Barnard de Romans sur Isère fondent une abbaye et déposent les reliques de Saint Félicien, citoyen romain et martyr chrétien, décapité le 9 juin 286 à l'âge de 80 ans. (Saint-Félicien).

**Saint Fortunat** : Martyr en 212 (Saint-Fortunat-sur-Eyrieux)

**Saint Genest** : Comédien de la Rome Antique, Martyr au 3ème siècle (Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Genest-Lachamp)

**Saint Georges (de Lydda) (actuellement Lod en Israël)** : Né en 275 ou 280 et mort le 23 avril 303. Il est le saint patron de la chevalerie chrétienne (ordre du temple, ordre de la jarretière, ordre de saint Michel et saint Georges. Son nom vient du grec Georgos (agriculteur). Il est représenté en chevalier qui terrasse le dragon. (Saint-Georges-les-Bains)

**Saint Germain** : Le plus connu est Saint Germain d'Epire, fêté le 7 juillet, Martyr au 2ème siècle. Les autres : Saint Germain de Besançon et Saint Germain de Césarée en Palestine, tous les deux martyrs et Saint Germain d'Auxerre, évêque d'Auxerre. (Saint-Germain)

**Saint Gineis** : Voir Saint Genest (Saint-Gineis-en-Coiron)

**Saint Jacques** : Soit Jacques de Zébédée dit Jacques le Majeur, frère de Saint Jean, Martyr vers 244. Soit Jacques d'Alphée dit Jacques le Mineur, cousin de Jésus car il est le fils d'Alphée et de Marie Cléophas la sœur de la vierge Marie. (Saint-Jacques-d'Atticieux)

**Saint Jean** : Plusieurs Saint Jean. : Jean le baptiste du 1<sup>er</sup> siècle, Jean l'apôtre ou l'évangéliste aussi du 1<sup>er</sup> siècle. Saint Jean et Paul, frères martyrs au 4ème siècle. (Saint-Jean-Chambre, Saint-Jean-de-Muzols, Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Jean-Roure)

**Jeure** : Du catalan Gésir (être couché) (Saint-Jeure-d'Andaure, Saint-Jeure-d'Ay)

**Saint Joseph** : Personnage de l'ancien testament, fils de Jacob (alias Israël), son histoire est racontée dans la Genèse. (Saint-Joseph-des-Bancs)

**Saint Julien** : Plus d'une vingtaine de martyrs sous le nom de Julien, le plus connu est Saint Julien de Brioude, supplanté par Saint Julien l'hospitalier, martyr en Égypte et qui est fêté le 29 janvier. Un Julien, César en Gaule puis empereur romain de 331 à 363, philosophe élevé dans la religion chrétienne avait écrit contre le christianisme et voulait rétablir le polythéisme. (Saint-Julien-Boutières, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-du-Serre, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Julien-Vocance) Pour Saint-Julien-Labrousse, l'église dite de Sancti Julianus de Brochia ou Brossa (Bruyère en occitan) a été donnée à l'Abbaye de Saint Chaffre du Monastier au 12ème siècle. Saint Julien Labrousse faisait partie intégrante de la Baronnie de Chalencon.

# HISTOIRE

## Le nom des Saints dans les communes ardéchoises (suite)

Numéro 24

Page 11

**Saint Just** : 3 évêques et 3 évêchés possibles. Urgell ( Catalogne en Espagne) (546), Auxerre (287) et Lyon (390).(Saint-Just-d'Ardèche)

**Saint-Lager-Bressac** :

**Saint Laurent** : 2 Saint Laurent, un de Rome, martyr en 258 et un de Novare (Italie), diacre et martyr en 397. (Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Laurent-les-Bains, Saint-Laurent-sous-Coiron)

**Saint Marcel** : Plusieurs saints dont 1 Diacre martyrisé à Chalon en 177, Evêque et martyr à Apamée en Syrie mort en 389 et fêté le 14 août. Evêque de Die en 510 et pour finir, Marcel, le premier apôtre du Velay au 6ème siècle. (Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Marcel-lès-Annonay)

**Sainte Marguerite** : Cette sainte légendaire est née à Antioche (en turc Antakya), ville de Turquie, proche de la frontière syrienne, chef-lieu de la province de Hatay. . Convertie au christianisme, elle fait vœu de virginité, repousse les avances du gouverneur romain Olybrius et refuse d'abjurer sa foi. La légende veut qu'elle fut avalée par un monstre, dont elle transperça miraculeusement le ventre pour en sortir indemne au moyen d'une croix. C'est pourquoi on la représente généralement « hissée sur le dragon ». Pour Jacques de Voragine dans la Légende dorée, elle l'aurait piétiné et vaincu ainsi. Le dragon symbolise le diable et le paganisme. Son martyre se poursuit et elle meurt décapitée. Sainte Marguerite est choisie par la dévotion populaire comme protectrice des femmes enceintes. (Sainte-Marguerite-Lafigère).

**Saint-Martial**: Evêque de Limoges au 3ème siècle (Saint Martial).

**Saint Martin** : Plusieurs Martin dont 1 ermite en Campanie (Italie) au 5ème siècle. 1 évêque de Braga (Portugal) en 580. 1 évêque de Vienne au 3ème siècle et 1 Pape (74ème) et martyr en 656. (Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Martin-sur-Lavezon).

**Saint Maurice** : Maurice d'Agave ou saint Maurice et ses compagnons coptes venus de Thèbes (Égypte) (soldats thébains), martyrs du Valais, seraient morts pour leur foi vers la fin du 3ème siècle. Saint Maurice est fêté le 22 septembre ou parfois le 27 décembre par confusion avec Saint Maurice d'Apamée, un autre Saint Maurice (né au 3ème siècle et mort vers. 305), martyr à Apamée en Syrie, victime des persécutions de Maximien, avec ses compagnons, parmi lesquels son fils Photin, coupables d'insurrection parce qu'ils ne sacrifiaient pas devant la statue de l'empereur, furent d'abord soumis aux outrages de la foule, puis enfoncés et déchirés par des ongles de fer, puis conduits dans un endroit marécageux infesté de moustiques, mis à nu et couverts de miel, ils moururent attachés à des poteaux sans pouvoir faire aucun mouvement. (Saint-Maurice-d'Ardèche, Saint-Maurice-d'Ibie, Saint-Maurice-en-Chalencon)

**Saint-Mélany** :

**Saint Michel** : Michel est un archange du Judaïsme, du Christianisme et de l'Islam. Il est également un saint chrétien, saint patron du catholicisme. Dans la culture chrétienne européenne, il est principalement représenté en chevalier ailé qui terrasse le Diable (allégorie de la victoire de la foi chrétienne sur le mal). Il est également représenté avec la balance du jugement dernier, juge (psychostasie) et guide (psychopompe) du salut des âmes pour l'Enfer ou le Paradis.

Il est fêté principalement les 29 septembre et 8 novembre, mais aussi le 8 mai, 6 septembre, 16 octobre et le troisième dimanche de Pâques (c'est-à-dire le deuxième dimanche après Pâques). Il est considéré comme l'ange gardien de la France. (Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Michel-de-Boulogne, Saint-Michel-de-Chabrilanoux).

**Saint-Montan** : 1 Saint Montan, prêtre et sainte Maxime, son épouse, furent martyrisés à Sirmium, en Pannonie (Hongrie), précipités en mer par des païens pour avoir témoigné de leur foi en Jésus-Christ, en 304. 1 autre Saint Montan apparut dans les montagnes du Vivarais au sud de la France (4ème s.) Il quitta sa Lorraine natale pour vivre ignoré des hommes sous le seul regard de Dieu. Il choisit une grotte où il put s'adonner à la contemplation. Mais le secret de sa solitude ayant été découvert, il partit pour Loudun. Le lieu qu'il habitait a retenu son nom: Saint-Montan (07220) "*Un vieux bréviaire de St Paul Trois-Châteaux, relevé par le chanoine de Banne, nous apprend que Montan appartenait à une noble famille de Laon. 'Plus soucieux de vie éternelle que de noblesse humaine', il parvint, auprès de longues marches, au territoire de Viviers, en un lieu désert, appelé par suite de la chaleur brûlante 'Val chaud', qui devait donner naissance au village de Saint Montan. Il y a vécu de longues années dans la solitude et la prière, avant de repartir dans son pays d'origine où il mourut et où sa mémoire est encore en vénération.* (Saint Montan)

# LA PAGE DETENTE

## Jeux et Détente

Numéro 24

Page 12

### Jeu des 12 erreurs



### Les Bugnes

L'origine des bugnes est très ancienne : il s'agissait déjà d'une spécialité dans la Rome antique qui se dégustait à l'époque du carnaval. En italien, on les appelle *chiacchiere*. Traditionnellement, à Saint-Étienne, les charcuteries proposaient des bugnes juste avant le mardi gras afin de se rappeler au bon souvenir des Stéphanois qui allaient commencer le carême et donc délaissier leurs commerces. Les particuliers avaient également l'habitude d'en faire, afin de ne pas gâcher les matières grasses (huile de cuisson) dont l'usage était interdit par le carême. De nos jours, les boulangeries les proposent également, mais en respectant tout de même l'époque de mardi gras.

#### Ingrédients (pour 30 bugnes environ) :

1/4 paquet de levure chimique (soit 3 g environ), 2 jaunes d'œufs, 250 g de farine, 40 g de beurre, 5 cl de rhum, 75 g de sucre en poudre, huile pour la friture, sel, sucre en poudre pour la décoration (ou sucre glace).



**Recette :** Mélangez la farine, la levure et le sucre avec les jaunes d'œufs, le beurre fondu, une pincée de sel et le rhum. Versez peu à peu 10 cl d'eau (attention pas trop : la pâte ne doit pas devenir de la crème !).

Pétrissez à la main pour obtenir une pâte homogène et ferme.

Roulez cette dernière en boule et entourez-la de film plastique.

Laissez-la ainsi reposer, 1 heure au moins, à température ambiante.

Farinez la table et étalez la pâte au rouleau, très finement.

Découpez des rectangles et nouez-les en faisant une entaille au milieu de chacun et en y passant une extrémité.

Plongez les bugnes dans la friture bien chaude puis égouttez-les. Enfin, sucrez-les et disposez dans un plat!

### Mairie

**Ouverture au public :** Lundi, Mardi et Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

**Pour rencontrer Mme le Maire :** Merci de prendre rendez-vous.

**Contacts :** Secrétariat : 04.75.29.06.48  
Mail : [mairiedesaintjulienlabrousse@orange.fr](mailto:mairiedesaintjulienlabrousse@orange.fr)

### Rédaction

Le conseil municipal, Léna, M. et Mme HAON.